



COMMISSIONNAIRE de transport
Décision du 12 janvier 2016
relative au référentiel des connaissances, aux jurys d'examen et
au modèle d'attestation de capacité professionnelle
permettant l'exercice de la profession de commissionnaire de transport

ANNEXE I

Liste des matières visées à l'article 1^{er}

1. Droit appliqué au transport

Forme juridique de l'entreprise :

- les différents types de sociétés commerciales ;
- les groupements ;
- les critères de choix d'une forme juridique.

Le statut juridique du commissionnaire de transport :

- définition ;
- les activités et obligations respectives du transitaire, du mandataire et du commissionnaire ;
- les devoirs généraux et responsabilités du commissionnaire de transport ;
- cadre contractuel : contrat de vente, contrat de commission, contrat de transport ; lot du 31 décembre 1992 relative à la sous-traitance et responsabilités contractuelles, décret n° 92-699 du 23 juillet 1992 relatif à la responsabilité du donneur d'ordres ;
- conventions internationales pour les transports routier, ferroviaire, maritime et aérien ; C.M.R. lettre de voiture, L.T.A., connaissements...

Panorama du système juridictionnel français :

- juridictions civiles ;
- juridictions pénales ;
- juridictions administratives.

L'activité commerciale :

- le commerçant : définition, procédure d'inscription au registre du commerce et des sociétés, obligations ;
- le contrat de transport ; les contrats types de transport routier et de location de véhicules industriels ;
- les termes de vente internationaux (Incoterms) : rôle de la chambre de commerce internationale ; rôle des Incoterms ; Incoterms et transfert de propriété ;
- les effets de commerce : les instruments de paiement et de crédit nationaux (chèque, lettre de change, billet à ordre, warrant) et internationaux (cash ou delivery, lettre de change, opérations documentaires) ; les différents types de facture ;
- litiges financiers et recouvrement des créances ; litiges survenant dans les différents types de transports : terrestre, aérien, maritime.

Les assurances :

- les différents risques ;
- les types de police ;
- l'étendue des couvertures ;
- les procédures.

Droit social appliqué au transport:

- les sources du droit social (sources légales, réglementaires, conventionnelles ; règlement intérieur) ;
- le droit du travail : dispositions générales ; dispositions particulières au transport routier ;
- le fonctionnement des institutions sociales : les représentants du personnel ; l'inspection du travail ; les C.H.S.C.T. ; les prud'hommes ;
- le contrat de travail : formes et modalités, durée, suspension et rupture ; droits et obligations de l'employeur et du salarié ;
- la réglementation communautaire des temps de conduite et de repos dans le transport routier.

2. Economie des transports et activité du commissionnaire

L'environnement de l'entreprise de transport :

- le rôle de l'Etat et les différentes politiques de régulation des transports ;
- les organismes administratifs, consultatifs et professionnels ;
- l'accès aux professions du transport routier ;
- les sanctions liées à l'exercice illégal des professions du transport routier ;
- les instruments de régulation nationale (coordination des transports, L.O.T.I.) et internationale (autorisations bilatérales, C.E.E., C.E.M.T.) ;
- les organismes d'aide au commerce extérieur ; le dispositif douanier ;
- l'environnement géographique : pôles économiques et réseaux terrestres français ; réseaux terrestres européens ; réseaux intercontinentaux (maritimes et aériens) ;
- l'environnement technologique : matériels de transport, normes techniques et réglementation y afférente ; moyens de manutention ;
- l'environnement informatique ; les E.D.I. ;
- la sécurité des transports routiers : vitesse ; poids maximal ; matières dangereuses ; denrées périssables ; transports exceptionnels.

Les activités spécifiques du commissionnaire de transport :

- les activités terrestres : routière (affrètement national et international, messagerie nationale, groupage international) ; ferroviaire ; fluviale ; les transports combinés (ferroulage) ;
- les activités maritimes : convention de Bruxelles ; connaissance ; principes de taxation ; conteneurisation ; groupages ; responsabilités ;
- les activités aériennes : convention de Varsovie ; la L.T.A. (A.W.B.) ; principes de taxation ; groupages ; responsabilités ;
- les produits dangereux ;
- les documents de transport obligatoires ;
- les prestations logistiques connexes au transport : stockage, entreposage ;
- la réglementation et procédure douanières ;
- l'assurance Qualité.

3. Gestion commerciale et financière de l'entreprise

La gestion commerciale :

- l'offre de transport : mécanismes ; éléments constitutifs ; techniques d'exploitation (groupage, messagerie, affrètement) ; analyse de la concurrence ;
- la demande de transport : produits transportés, modes de conditionnement ; localisation de la demande ; fluctuations ;
- politique, plan et négociations commerciales ;
- rôle de conseil de l'organisateur de transport.

La gestion comptable et financière :

- l'analyse comptable : instruments de mesure et de suivi ; instruments de prévision ; instruments de contrôle ;
- la détermination des centres de coûts et de responsabilités ;
- l'analyse des coûts et la formation des prix (transport/affrètement ; messagerie ; groupage international) ;
- l'analyse des marges ;
- le compte de résultat, les S.I.G., la C.A.F., le bilan ; les ratios caractéristiques, le fonds de roulement, le besoin en fonds de roulement ; le tableau de financement, la trésorerie, le tableau de bord financier.

L'organisation de l'entreprise et l'opération de transport :

- critères d'organisation de l'entreprise : marché, objectifs, outil de travail, hommes, taille de l'entreprise, spécialisation, partenaires ;
- les paramètres de l'opération de transport : client ; produit (nature, conditionnement) ; localisation (itinéraire, étendue : régional, national, international, intercontinental) ; dates (conditions particulières à prendre en compte, clauses de pénalités éventuelles) ;
- l'étude de faisabilité : moyens, configuration, acteurs, système d'exploitation ;
- l'évolution de l'opération : coûts, marges, risques financiers ;
- l'exécution de l'opération : engagements (client/commissionnaire, commissionnaire/sous-traitant, commissionnaire/administrations) ; procédures fiscales et douanières, facturation et tarifs ; recouvrements, litiges, contentieux et recours, subrogations, droit de rétention ; enjeux commerciaux.

La fiscalité des transports :

- le système fiscal français ;
- l'imposition des entreprises ;
- la fiscalité appliquée aux transports ;
- la T.V.A. appliquée au secteur transport : mécanisme, recouvrement ; T.V.A. intracommunautaire ; T.V.A. et transports nationaux, communautaires et internationaux.

4. Terminologie professionnelle (français/anglais)

- applications pratiques aux transports routier, maritime, aérien ;
 - douane, magasinage, stockage...
-